

ABONNEMENT. — ANNONCES.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour un an . . . 16 francs.
 Pour six mois . . . 8
 Pour trois mois . . . 4

On s'abonne, à Lyon, au Bureau du Journal,
rue Mercière, 58, au 1^{er},

Et au Cabinet de Lecture, *rue de la Plume, 2.*

A Paris, à l'Office de correspondance de MM. LEPELLE-
 TIER-BOURGOIN et C^{ie}, *place de la Bourse, 5.*



ADMINISTRATION. — RÉDACTION.

Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration
 de L'HOMME DE LA ROCHE doit être adressé au
 Bureau du Journal, *grande rue Mercière, 58, au 1^{er}.*
 Une boîte est placée à la porte.

— Il sera rendu compte de tout ouvrage ou objet
 d'art dont deux exemplaires auront été déposés au
 Bureau.

Prix des Annonces : 20 cent. la ligne.

L'HOMME DE LA ROCHE, CHRONIQUE LYONNAISE,

PARAISANT LE DIMANCHE ET LE JEUDI DE CHAQUE SEMAINE,

**Théâtres. — Littérature. — Extrait des journaux. — Variétés. — Tribunaux.
 Modes et Annonces. — Lithographies.**

*La vignette de notre journal, représentant
 l'Homme de la Roche, étant encore entre
 les mains de l'artiste, ne pourra paraître
 que dans un des prochains numéros.*

Lorsque nous avons créé l'*Homme de la Roche*, notre
 but a été de servir d'organe, non-seulement aux inté-
 rêts de la ville de Lyon, mais encore à ceux des villes
 qui environnent notre cité.

Nous serons donc toujours empressés d'ouvrir les
 colonnes de notre journal aux réclamations des habi-
 tants des communes de Vaise, de la Croix-Rousse et
 de la Guillotière, et à soutenir les intérêts de chacune
 de ces villes circonvoisines.

Nous nous faisons donc un plaisir autant qu'un de-
 voir de donner à nos abonnés le rapport suivant, qui
 intéresse d'une manière toute particulière les habitants
 de Vaise, et que nous devons à l'obligeance de M. le
 Maire de cette commune.

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VAISE.

*Séance du dix juillet mil huit cent trente-neuf, à la-
 quelle furent présents quinze membres, sous la prési-
 dence de M. le Maire.*

M. le Président a dit : Messieurs, par sa lettre
 du trois de ce mois, M. le Préfet du Rhône m'a
 transmis une pétition signée par MM. les engrais-
 seurs et marchands de bestiaux pour l'approvi-
 sionnement de la ville de Lyon et des commu-
 nes suburbaines. Les signataires, au nombre de
 333, se plaignent de la concurrence des deux
 Marchés de Vaise et de St-Just, et demandent la
 suppression du marché de St-Just, afin de concen-
 trer dans celui de Vaise, bien plus favorablement
 placé, toutes les opérations du commerce de la
 boucherie.

M. le préfet m'invite à lui présenter mes ob-
 servations et à lui donner mon avis sur ce vœu des
 pétitionnaires. Il m'autorise, en outre, à convo-
 quer le conseil municipal pour en délibérer, si je
 le crois utile. L'objet en question m'a paru telle-
 ment important sous le double rapport de l'intérêt
 général et de celui de la commune de Vaise, que
 je n'ai point balancé à vous réunir.

Lecture va vous être donnée de la requête, je
 vous prie de l'écouter avec toute l'attention qu'elle
 mérite.

PÉTITION DES MARCHANDS DE BESTIAUX. — A M. le Préfet du département du Rhône, à Lyon.

« Les soussignés, tous éleveurs, engraisseurs et
 marchands de bestiaux pour l'approvisionnement
 de la ville de Lyon et de ses faubourgs, ont l'hon-
 neur d'exposer, que, dans l'année 1834, ils se réu-
 nirent et vous présentèrent une pétition dans la-
 quelle ils demandaient que le Marché au bétail qui
 se tient sur le coteau de St-Just fût supprimé et
 établi dans la plaine de Vaise, faubourg de Lyon,
 lieu où il serait bien plus convenablement placé
 pour l'avantage du commerce et des habitants,
 étant situé au point d'intersection de toutes les
 routes par lesquelles les bestiaux arrivent à Lyon.

« Cette pétition rappelait en détail tous les in-
 convénients du Marché de St-Just, combien son
 existence nuisait à l'approvisionnement de la Ville;
 les soussignés ne reviendront pas sur ces motifs
 aujourd'hui bien connus, se réservant de vous
 présenter ci-après quelques considérations impor-
 tantes sur des faits nouveaux, survenus depuis
 leur première demande et qui la rendent aujour-
 d'hui tout-à-fait utile et urgente.

« Une enquête a été faite à ce sujet en 1834,
 13 communes les plus intéressées furent consul-
 tées; 11 donnèrent l'avis le plus approbatif. Les
 villes de Lyon et de Villefranche formèrent seules
 opposition, et si la demande avait suivi jusqu'au
 bout son cours, la discussion complémentaire leur
 aurait facilement démontré que le changement,
 loin de leur nuire, était à leur avantage.

« Mais l'instruction s'arrêta après l'enquête,
 car alors la commune de Vaise, usant d'un droit
 ancien et changeant la demande de nature, se
 borna à réclamer le changement de la place du
 Marché auquel elle avait droit: ce qu'elle obtint,
 après une instance devant le Conseil-d'Etat dans
 laquelle elle eut gain de cause.

« Mais la demande des soussignés fut abandon-
 née par l'Administration, et ce fut une faute grave,
 car le résultat obtenu a été tout le contraire de ce
 qu'ils espéraient.

« Ils demandaient la suppression du Marché
 onéreux et impraticable de St-Just, faisant obser-
 ver dès ce temps-là qu'il en existait déjà un à
 Vaise, et c'était principalement pour faire la con-
 currence des Marchés qu'ils insistaient sur sa con-
 centration dans le lieu le mieux situé; c'est-à-dire
 à Vaise.

« Ils n'ont rien obtenu de semblable, car tout
 ce qui s'est fait à Vaise depuis, n'a pas eu d'autre
 résultat que de rendre cette concurrence plus
 nuisible aux intérêts de tous, en créant des div

sions, des tracasseries administratives et souvent
 des querelles.

« Ainsi, une question de quartier est venue,
 jusqu'à présent, empêcher une amélioration indis-
 pensable, dans un centre de consommation considé-
 rable, et qui, aux yeux du commerce, ne forme
 qu'une seule cité, malgré le fractionnement de
 son administration municipale.

« Les soussignés vous prient, Monsieur le Pré-
 fet, de peser dans votre sagesse les observations
 qui vont suivre et qui motivent la nouvelle de-
 mande de ce jour :

« 1^o C'est une erreur de prétendre que Lyon et
 ses faubourgs, ainsi que quelques communes con-
 tiguës, forment des villes distinctes et séparées.
 C'est bien vrai pour l'Administration, mais point
 pour la police et l'approvisionnement;

« 2^o Deux Marchés, l'un à Vaise et l'autre à St-
 Just, sont donc deux marchés dans la même lo-
 calité, fréquentés par les mêmes vendeurs et les
 mêmes acheteurs. Ils ne peuvent avoir lieu le
 même jour sans créer une division qui deviendrait
 nuisible à tous, ni se tenir à des jours alternés,
 sans compromettre l'approvisionnement, en ab-
 sorbant une partie du temps nécessaire aux voya-
 ges pour faire les achats;

« 3^o La loi a voulu la publicité des Marchés,
 et si l'on a pris tant de moyens pour empêcher la
 spéculation et les marchés clandestins, c'est sur-
 tout parce que l'on a reconnu que, pour les ob-
 jets de première nécessité, il n'y avait de com-
 merce prompt, sûr et économique, que lorsque,
 sous l'œil de l'autorité, en public, à jours et heu-
 res précis, dans un lieu unique, vendeurs et ache-
 teurs tous réunis étaient obligés de prendre un par-
 ti, parce qu'alors il n'y avait plus d'autres varia-
 tions dans les prix que celles apportées par le plus
 ou moins d'abondance de la marchandise, et que
 chacun peut voir quand on est menacé d'engorge-
 ment ou de disette,

« 4^o Dans un commerce qui est tout de con-
 fiance, les marchands, obligés de faire quelque-
 fois des crédits considérables et de s'aboucher cha-
 que semaine avec les acheteurs, et ne pouvant, à
 cause de leurs voyages, aller aux deux endroits où
 se tiendraient les Marchés, ne pourraient conti-
 nuer comme par le passé, et il en résulterait une
 grande perturbation dans les relations actuelles,
 ce dont le commerce en général souffrirait beau-
 coup;

« 5^o Un Marché qui, comme celui de St-Just,
 entraîne à des frais considérables de montée, de
 consignation, etc., etc., sur lequel on ne paraît
 que pour la vente, mais où le bétail ne loge pas,
 laissera toujours subsister les intermédiaires et les

ventes particulières la veille dans le lieu d'arrivée; il est évident, par cette observation, combien les vendeurs, les acheteurs et le public de Lyon ont à souffrir de cet état de choses, leur approvisionnement étant dans la dépendance et l'accord des Marchands-Forains et du Midi de la France qui viennent aussi se pourvoir à Lyon, qui les achètent la veille, à leur arrivée, et les font partir pour une autre destination, sans que ces bestiaux aient paru au marché de la Ville;

« 6° Il n'y a pas proprement dit de Marché public à St-Just, mais seulement une place étroite et incommode où se vendent les bœufs et les veaux; les pores n'y peuvent trouver place qu'après les bœufs: d'où il résulte que, pendant six mois de l'année, ils se vendent la nuit et sont pesés à la lumière. Quant aux moutons qui ne peuvent se vendre que dans des parcs, il n'y a point de Marché public pour eux, ils se vendent contrairement à la loi et avec tous les inconvénients d'un Marché clandestin, dans des auberges où des parcs très-incommodes et obscurs ont été établis par les aubersistes eux-mêmes;

« 7° C'est bien à tort que l'on exagère le dommage que la suppression du Marché de St-Just apporterait à ce quartier où aucun bétail ne loge, car déjà tout le bénéfice de ce commerce reste à Vaise lieu du logement, et à part cinq ou six cabarets ou cafés qui vivent de leur débit pendant la durée de la vente, le quartier y perd plus qu'il n'y gagne, par l'encombrement qui empêche les maisons de servir pour habitation bourgeoise, malgré le bon air; et l'Administration de la Ville n'en retire pas le moindre produit;

« 8° Un bruit s'est répandu et a acquis beaucoup de consistance, c'est que la ville de Lyon, voyant qu'elle ne pouvait soutenir plus long-temps le Marché de St-Just, avait l'intention de le supprimer pour en construire un à Perrache. A cela les sous-signés objectent que, si la Ville établissait le Marché à Perrache, il serait encore infiniment plus nuisible au commerce et à l'approvisionnement que celui de St-Just, vu son grand éloignement du point central des arrivages et le manque de prairies pour nourrir les bestiaux, pendant le temps qui s'écoule depuis le jour de l'achat jusqu'au moment où on les abat; que l'avantage de la proximité de l'Abattoir doit tout-à-fait disparaître devant celui de l'approvisionnement; que l'intérêt public n'est pas d'avoir un Marché établi à côté de l'Abattoir, si cette position est défavorable, mais bien d'avoir un Marché établi dans une localité qui renferme toutes les conditions voulues pour qu'il soit abondant, et assurer par là à la ville de Lyon un approvisionnement toujours complet.

« Par ces motifs, les sous-signés vous prient, Monsieur le Préfet, de reprendre leur demande au point où elle a été abandonnée, pour la suivre dans le but qu'ils l'ont présentée, c'est-à-dire, la suppression du Marché de St-Just et sa réunion à celui de Vaise.

« Ils déclarent que la localité de Vaise est la seule convenable, et ils espèrent qu'elle sera adoptée sans difficultés, surtout puisqu'il y existe déjà un Marché vaste, couvert et commode dont l'établissement très bien conçu a coûté plusieurs centaines de mille francs, qu'il faudrait encore dépenser ailleurs sans nécessité. Lyon, le 1^{er} Juin 1839.

(Suivent les signatures au nombre de trois cent trente-trois.)

(La suite au prochain numéro)

CHRONIQUE LOCALE.

Le 14 août, il sera procédé à la mairie de Lyon, à l'adjudication des échoppes de risseurs de marrons. La première mise devra être au-dessus de 7,450 fr.

Le 16 du même mois, aura lieu à la mairie de Lyon, l'adjudication au rabais des travaux de maçonnerie et au res à exécuter dans l'église de St-Just pour consolider les voûtes de la grande nef. Le montant du devis est de 10,000 fr.

Le même jour, 16 août, on fera l'adjudication des travaux à exécuter pour le temple des protestants, place du Change. Le devis est aussi de 10,000 fr.

Le 30 juillet au soir, dans une noce qui a eu lieu au village de Fontaine, un jeune homme s'amusa à tirer

des coups de pistolet en signe de réjouissance, ainsi que cela se pratique dans les campagnes; mais tout-à-coup l'arme éclata, et le malheureux a eu le pouce de la main gauche entièrement emporté.

Nous ne saurions trop recommander aux gens de la campagne de renoncer à une coutume si dangereuse et si fertile en accidents, soit à cause de l'inexpérience des personnes qui manient les armes, soit à cause du mauvais état des armes elles-mêmes.

Le 19 juillet, Carlin jeune, compagnon menuisier, se baignant dans la Saône à Vaise, près des Tuileries, se sentit entraîné dans un bas-fond où il allait être englouti, lorsque le sieur Jean Chevallier, patron sur le Rhône, voyant le danger de ce malheureux, se jeta à l'eau et le sauva d'une mort inévitable.

Le sieur Chevallier a déjà reçu au mois de décembre 1838, une médaille pour avoir arraché de la même manière plusieurs personnes à la mort.

Mercredi, 31 juillet, un nommé Monnier, fourrier aux voltigeurs du 3^e bataillon du 66^e de ligne, s'est brûlé la cervelle dans sa chambre aux Carmes-des-Chaux.

On travaille depuis quelques jours aux préparatifs nécessaires pour la construction sur la rive droite de la Saône du nouveau quai, dit quai Fulchiron.

Aujourd'hui dimanche, et demain lundi, aura lieu, sur le port d'Ainay, une fête publique donnée par la société dite des *Flambrards*. Des exercices nautiques auront lieu ces deux jours sur la Saône entre le pont d'Ainay et le pont Chazourne. Aujourd'hui, ces exercices doivent se composer de la scène comique du *Meunier Michaud*, d'une grande joute à la lance et du mât de cocagne sur l'eau. Demain, lundi, on exécutera de plus le tourniquet plongeur et le pot-cassé.

Il y aura danses publiques ces deux jours de 6 à 10 heures du soir.

Les difficultés dont nous avons parlé dans notre dernier numéro, et qui s'étaient élevées au sujet de la maison Gayet acquise par M. Courrat, à l'angle de la rue Port-Charlet et du quai Bon-Rencontre sont, dit-on, applanies; les travaux de démolition ont été repris depuis jeudi passé.

On a arrêté, il y a quelques jours, à la barrière d'octroi de la Gare d'Ainay, un homme faisant le commerce des verres cassés. Il paraît que cet individu, sous le prétexte de verres cassés, entraînait par contrebande de belles et bonnes bouteilles intactes, d'autant plus intactes qu'elles étaient parfaitement bouchées et pleines d'un excellent vin. Le pire de l'affaire c'est que les bouteilles non-cassées provenaient de différents vols. Cet homme a été mis à la disposition de la justice; et les bouteilles, nous l'espérons, ont été mises de côté pour servir de pièces de conviction.

Le pauvre marchand de verres cassés paiera pour la première fois les verres intacts, et donnera ainsi un démenti au proverbe.

Mardi 12 novembre prochain, aura lieu le concours pour 8 places de chirurgiens internes aux hôpitaux civils de Lyon.

Le 31 juillet, des garçons boulangers de diverses sociétés, se sont livrés entre eux à des voies de fait dans la rue Lafond. Aux coups de pieds et aux coups de poings, ils ont joint des coups de pierre. La police et les passants eux-mêmes ont bientôt mis fin à cette rixe.

Le plus turbulent des querelleurs a été arrêté, il est entre les mains de la justice.

Jeudi, entre huit et neuf heures du soir, un feu assez violent s'est déclaré sur la place de la Fromagerie, dans une cheminée de la maison portant le numéro 1; mais grâce à la promptitude des secours, on s'est bientôt rendu maître de l'incendie.

Déjà plusieurs fois le feu a pris dans la même maison qui est occupée en partie par un traiteur, un décatisseur, un dégraisseur et un établissement de bains à la russe.

Ces accidents proviennent, à ce qu'il paraît, de la construction vicieuse des cheminées.

Jeudi matin, dans la rue Puits-Gaillot, le garçon de recette de M. Thibaudié, négociant à Lyon, perdit un porte-feuille contenant la valeur de 4,750 fr. en billets de banque. Des recherches actives ayant été faites aussitôt, on apprit que dans la soirée du jeudi, deux jeunes gens fort bien mis avaient pris un cabriolet et s'étaient fait conduire à Trévoux.

M. le Commissaire central de police, informé de ces faits, se transporta en toute hâte à Trévoux: mais là, il apprit que les jeunes gens avaient quitté cette ville, et s'étaient dirigés du côté de Villefranche; sans perdre de temps, il se remit en route, et, en effet, entre Anse et Villefranche, il aperçut sur la grande route, un cabriolet dans lequel se trouvaient deux jeunes gens. La voiture ayant été arrêtée et les individus fouillés par ordre de M. le Commissaire central, on les trouva riant d'une partie de la somme perdue.

Ces jeunes gens se nomment Aimé Georges et Hypolite Renoux, tous deux garçons limonadiers, arrivant de Beaucaire.

En passant jeudi matin dans la rue Puits-Gaillot, ils trouvèrent le porte-feuille qui venait d'être perdu à l'instant.

Nous ne pouvons assez louer l'activité et le zèle que M. le Commissaire central de police de Lyon déploie chaque jour dans ses pénibles fonctions.

EXTRAIT DES JOURNAUX.

FAITS DIVERS.

Parmi les personnes de Lyon qui ont obtenu des médailles d'or à la grande exposition des produits de l'industrie, qui vient d'avoir lieu, nous avons oublié de citer M. Vidalin dans notre dernier numéro.

Ceux de messieurs les exposants de notre ville qui ont reçu des médailles d'argent à la même exposition, sont: MM. Arguillère et Mouzon, Charles, Jean-Baptiste et Cie, Eymard-Drevet et Cie, Fournel, Victor, Girard neveu, Ricard et Zacharie, Savoie et Cie, Troubat et Cie., Roussy chef d'atelier, Arnaud et Guinaud.

Les assises du département de l'Ain, pour le troisième trimestre 1839, s'ouvriront à Bourg le 19 août présent mois sous la présidence de M. le conseiller Durieu.

L'affaire Peytet sera appelée, assure-t-on, le 26 du même mois.

Une exposition publique des produits de l'industrie du département de la Drôme aura lieu à Valence par les soins des membres de la société de statistique, des arts utiles et des sciences naturelles de ce département, et sous les auspices du conseil général du même département.

Cette exposition s'ouvrira dans la galerie du Champ-de-Mars, le 15 août courant.

Une lettre de Valence, du 26, juillet l'annonce qu'un incendie a éclaté dans la forêt royale de Vercors, arrondissement de Die (Drôme). Le feu qui a été mis par la foudre, attisé par des vents violents, a réduit en cendres une grande partie de la forêt, et malgré les secours les plus nombreux: si l'on ne parvient pas à isoler le foyer de l'incendie, il est à craindre que cette propriété de l'état ne soit entièrement détruite.

THÉÂTRES.

GRAND THÉÂTRE.

Jeudi, Bouffé est allé exciter l'admiration et recueillir les bravos des habitués de la salle des Terreaux. Il jouait ce soir-là *César* ou *la Fille du Château* et *la Fille de l'Avre*. Ces deux pièces ont été accueillies avec le même enthousiasme qu'au Gymnase; et Bouffé, qui ne saurait déchoir à lui-même, y a été aussi beau que toujours.

Mlle Elisabeth Cundell a donné encore plus d'attraits à cette soirée en lui prêtant le charme de son talent. Il est impossible de chanter avec plus de goût et de méthode que notre première chanteuse: le seul reproche que nous puissions lui adresser, c'est de trop

se prodiguer : nous savons que cela vient de son extrême complaisance ; mais tout en louant son extrême bonté, nous l'avertissons que son talent n'est pas un de ces talents ordinaires qu'il faut prodiguer pour les faire apprécier. La voix de Mlle Cudell donnera toujours du prix à une représentation ; seulement, il faut que notre prima dona ne se montre au public que les jours de solennité, comme elle l'a fait jeudi avec Bouffé.

Dans *César* et la *Fille de l'Avare*, Mme Thibaut mérite de nouveaux éloges. Cette actrice désarme la critique la plus sévère ; malgré notre profession de foi de sévérité, profession dont nous nous honorons, nous sommes forcés de reconnaître dans Mme Thibaut des qualités, un zèle et une bonne volonté qui ne font qu'augmenter de jour en jour.

Mme Thibaut, nous le disons en conscience, est une actrice qui secondera avec talent les premiers artistes de la capitale, et qui se tiendra toujours à leur hauteur.

C'est un fait assez rare au Gymnase lyonnais pour que nous le signalions.

Breton, dans *César*, retourne à la charge ; l'habitude reprend le dessus. Cet acteur a voulu faire mentir notre dernier feuilleton. (Voyez le compte rendu de la première représentation de *César*.)

Barqui dans la *Fille de l'Avare*, selon sa coutume et selon un terme de coulisses, a pataugé assez désagréablement. Quand M. Barqui vaudra savoir ses rôles et les jouer convenablement, il nous fera plaisir, ainsi qu'au public.

Vernon, dans la même pièce, a eu des moments heureux. Cet acteur écoute la critique, c'est un moyen de profiter, et il profitera, nous osons l'assurer.

Mme Legaigneur est une excellente mère noble. *Vendredi*. — La troupe du Gymnase. — Vide complet.

Samedi. — Relâche.

GYMNASÉ.

Un mot sur *Mme Favart*, jouée mercredi.

M. Vernon a fait dans le rôle de *Favart* des progrès sensibles, c'est-à-dire qu'il le joue très-bien.

M. Boycet a toujours l'air de faire la grimace.

M. Ambroise profite de son naturel pour jouer un rôle de sa façon.

M. Alexandre dans un rôle de peu d'importance a trouvé le moyen de psalmodier la prose de son personnage.

M. Eugène devrait bien se désespérer un peu. Il a entièrement compromis le caractère du bon abbé de Voisonon.

M. Auguste joue passablement.

Quant à Mme Thibaut : excellente comme toujours. Nous avons vraiment honte à donner autant d'éloges à notre jeune première, mais nous y sommes forcés par elle-même. Ceux qui la verront l'applaudiront et seront de notre avis.

Jeudi. — Les *Deux Ménages* et la *Marquise de Senneterre*, jouées par la troupe du Grand-Théâtre.

Nous avons voulu attendre la troisième représentation de la *Marquise* pour juger avec connaissance de cause.

Voici notre sentence :

Mme Beuzeville dans le rôle de Marion de Lorme est parfaite.

M. Beuzeville dans le rôle de Cinq-Mars est au niveau de sa femme.

M. Claudius, dans le rôle du marquis de Senneterre, a rendu toutes les nuances de son personnage avec talent et vérité. C'est un excellent jeune premier pour la comédie et le drame.

M. Constant dans le rôle du commandeur est toujours d'un comique achevé : c'est l'esprit de son emploi, il s'y conforme et au-delà : tant mieux pour les pièces où il joue !

Quant à Mme Lefebvre, dans le rôle principal de la marquise, elle a été faible ou pour mieux dire à côté de son rôle. Pour un caractère ingénu, elle a montré trop de roquerie et de mignardise. Son jeu n'est pas de l'innocence, c'est le comble de la coquetterie, c'était à en montrer à Marion Delorme elle-même ; et puis Mme Lefebvre dit ses rôles du bout des lèvres et non du cœur ; il y a chez cette actrice un flegme et une insouciance qui l'empêcheront toujours de faire preuve de sentiment.

VENDREDI. — Chollet et Mlle Prévost dans *Piquillo* et *l'Eclair*.

Dans *l'Eclair*, Chollet a été très-faible au premier acte ; au 2^e acte, il a été mieux ; au 3^e, il a été tout-à-fait bien.

Mlle Prévost a parfaitement chanté et joué le rôle d'Henriette.

Mme Darmant veut décidément laisser des regrets à ceux qui l'ont si indignement repoussée.

Elle a très-bien rendu le rôle si fin et si léger de Mme Darbel.

Il faut de plus savoir gré à cette charmante actrice des actes de complaisance qu'elle fait pour faciliter la marche du répertoire, et ne pas entraver par son brusque départ les plaisirs d'un public qui a été envers elle non pas sévère, mais injuste et méchant.

Quant à M. Garbet, il y a chez cet artiste toute l'étoffe d'un bon chanteur, mais il faut encore de l'étude ; le rôle de Georges a été un peu pâle et a laissé quelque chose à désirer : du travail, et ces défauts s'effaceront.

Dans *Piquillo*, Chollet a été parfait chanteur et parfait comédien. C'est une de ses meilleures pièces au point où il en est maintenant.

Mlle Prévost a chanté son air du second acte avec une délicatesse et un charme d'exécution incomparables.

M. Garbet, qui a appris le rôle de don Mendocce à l'improviste, a été un peu embarrassé. Il ne faut pas lui en faire un crime.

M. Constant a dans la voix quelques notes étonnantes. C'est une mine d'or qu'il faut exploiter.

Quant à Mlle Miller, elle s'est présentée comme 2^e Dugazon ; elle a dit savoir chanter. Nous la croyons sur parole et de confiance, car jusqu'à présent nous n'avons rien entendu d'elle qui nous l'ait prouvé... au contraire.

Un mot sur l'orchestre, qui était un peu maigre pour deux partitions aussi importantes ; il aurait fallu une flûte de plus, et surtout deux violoncelles ; il n'y en avait qu'un qui a été sans cesse étouffé par le reste de l'orchestre.

Il y avait encore de la place pour quelques musiciens. Pourquoi plusieurs de ces musiciens étaient-ils absents ? Quand on fait tant que de jouer l'opéra au Gymnase, il faut le représenter comme il doit l'être.

Samedi, la dernière représentation de Bouffé. Le 1^{er} acte du *Gamin*, les *Duels* et *Pauvre Jacques*.

De la gaieté, du rire, des larmes et de la tristesse chez tous les spectateurs ; mais à cette tristesse il y avait aussi mêlé du chagrin de voir partir sitôt l'artiste que l'on n'a encore pu se lasser d'admirer et d'applaudir, et dont le talent ressemble à un diamant taillé dont chaque facette découvre un plus grand mérite, une nouvelle qualité.

A la demande générale, Bouffé a consenti à donner une dernière représentation aujourd'hui, dimanche, A ce soir donc la foule et les bravos !

CIRQUE DES BROTTÉAUX.

JEUDI. — *L'Elève de St-Cyr* et les exercices ordinaires de la troupe de M. Gauthier.

Tout a marché pour le mieux.

Paul P.

Variétés.

BOUFFÉ.

Bien souvent, après avoir assisté à une représentation de Bouffé, nous nous sommes surpris la nuit, dans notre sommeil, à rêver des moyens plus grands et plus beaux que les cris d'admiration et les trépignements frénétiques de toute une salle, pour exprimer assez justement tout ce que le genre de cet artiste jette en nous d'émotions et de sentiments ; nous cherchions enfin un moyen à la hauteur du talent de celui que nous voulions louer, mais, hélas ! nous ne trouvions rien d'assez noble, d'assez fort, d'assez expressif, d'assez digne de lui ; et dans notre impuissance à imaginer des éloges sans bornes pour un talent qui n'en a pas, nous ne pouvions nous empêcher de penser qu'à Bouffé, chez les anciens on eût élevé des autels et des statues ; on l'eût adoré comme la personnification de toutes les divinités présidant au théâtre, comme le symbole de la puissance divine.

Eh ! pour nous-mêmes, n'est-ce pas un pouvoir surhumain, n'est-ce pas une puissance de volonté bien grande, que celle de dire chaque soir à deux mille spectateurs : « Vous pleurerez, » ou : « vous rirez. » Et pour cela je n'ai qu'un geste à faire : à tel regard vos larmes couleront, à tel signe, à tel mouvement, vous rirez, non pas d'un

gros rire de niaiserie, mais d'un sourire de bon aloi, d'un sourire fin comme le talent de celui qui le fait naître. Certes, n'est-ce pas là le fameux *quos ego...* des dieux des mers ? Et n'y a-t-il pas de l'analogie entre cette puissance de Bouffé, à remuer les masses et ces belles paroles de l'ancien Testament : « Tu l'arrêteras là ; tu n'iras pas plus loin ? »

Oui, pour Bouffé, la multitude des spectateurs n'est qu'une cire molle qu'il fait fondre sous son regard d'aigle, qu'il pétrit et qu'il façonne selon le caprice de son génie ; une froide statue à laquelle, nouveau Prométhée, il donne la vie, dans laquelle il jette le feu divin, et pour laquelle il est l'image d'une perfection et d'une puissance surnaturelles.

Que si nous recherchons comment Bouffé est arrivé au point où il est aujourd'hui, nous verrons que les deux premières causes sont : 1^o une vocation bien décidée pour le théâtre ; 2^o une étude et une connaissance bien approfondie de tout ce que peut faire l'art du comédien envisagé sous ses différentes faces.

Bouffé a eu pour la scène une passion irrésistible. Oh ! vous pleureriez, vous frémiriez, si nous vous racontions tout ce qu'il a éprouvé de déboires et d'obstacles dans le commencement de sa carrière, celui qui maintenant marche le premier parmi les premiers. Sans se décourager, et fort de sa conviction, Bouffé a surmonté tout cela : long-temps il a fait abnégation d'amour-propre : long-temps il a fallu se courber sous le despotisme de camarades rivaux qui ne valaient pas à eux tous le petit doigt du pauvre artiste. Eh bien, déjà à cette époque, Bouffé relégué au fond de la scène comme un paria, ou plutôt comme un rival que l'on soupçonne et que l'on redoute, Bouffé, disons-nous, étudiait sans relâche l'art auquel il avait fait le sacrifice de sa vie et de son repos. Il comprit tout d'abord que le but du comédien doit être d'émouvoir, et pour émouvoir il entendait le mot pris dans sa signification la plus générale, c'est-à-dire tout à la fois le rire et les larmes, la joie et la douleur.

Mais il y a plusieurs moyens d'émouvoir. Dans ce temps-là, Marty subjuguait son auditoire à force d'émotions terribles, Odry à force de lui désopiler la rate, et Vernet à force de naturel.

Les émotions fausses du mélodrame ne convenaient pas à Bouffé, parce qu'elles ne parlaient qu'à l'imagination.

Le comique grotesque d'Odry, d'un autre côté, ne parlait en partie qu'à l'œil, et Bouffé voulait s'adresser à l'esprit et au cœur de son auditoire : à l'esprit, pour l'égayer d'une joie douce et tranquille, au cœur pour le faire pleurer par le tableau des peines qu'il a à souffrir.

Pour pouvoir parvenir à ce double but, Bouffé prit la nature pour modèle ; elle fut l'objet constant de ses études, et bientôt, ayant obtenu un rôle de peu d'importance, il le créa avec tant de vérité que chacun découvrit en lui le Bouffé futur. Dès ce moment la carrière lui devint plus facile, mais malgré cela il n'en persévéra pas moins dans ses études, on peut même dire que plus cet artiste avançait, plus il chercha à se perfectionner.

La conséquence de cela c'est que, en arrivant au point où il en est maintenant, ce comédien consciencieux est arrivé en même temps à un degré de perfection tel que lui-même, on peut le dire, est son plus cruel et son plus inexorable juge.

Paul PRÉAUD.

(La suite au prochain numéro.)

Coulisses.

MM. Richelmi et Georges Hainl, sont en ce moment à Lyon ; ces deux artistes viennent des eaux du Mont-d'Or et de Vichy, où ils ont donné des concerts. Ils doivent bientôt quitter notre ville pour aller parcourir la Suisse et la Savoie et faire applaudir leur talent dans les principales villes de ces contrées.

M. Théodore Haumann, le célèbre violoniste, le rival de Paganini, doit bientôt arriver à Lyon où il se propose de donner quelques concerts.

M. Cherblanc, notre compatriote, dont nous avons si souvent admiré le talent et les compositions musicales, est maintenant à Aix où il donne des concerts justement applaudis.

Ce même artiste a donné en passant à Grenoble un

concert qui avait attiré toute l'élite de la société de la ville.

M. Siran, notre premier ténor, est dans ce moment à Vichy où il est allé prendre les eaux. On parle de son retour pour la fin de la semaine.

Bouffé et Chollet, clôturent définitivement le cours de leurs représentations ce soir. Le premier part demain pour Marseille, le second se rend à Genève avec Mlle Prévost.

C'est décidément jeudi prochain que LE PLANTEUR fera sa première apparition sur notre scène d'opéra.

On dit du bien de cette nouvelle partition de M. Moupou, au talent duquel nous devons déjà la charmante musique de *Piquillo*, et celle des *Deux Reines*.

Nous rendrons à nos lecteurs un compte détaillé de ce nouvel ouvrage, dans lequel notre comique Lecercf doit créer un rôle de mulâtre fort original.

L'acteur Delacroix, dont les habitués du théâtre se rappellent encore les belles créations de Buridan et d'Antony, à Lyon, vient de contracter un engagement avec le théâtre du Panthéon à Paris.

M. Compan, qui est à Lyon depuis 15 jours, n'attend que le départ de Chollet pour faire son apparition sur notre scène; la première doit avoir lieu, mardi, dans le *Postillon* ou le *Maitre de Chapelle*. Le bien qu'on s'accorde à dire de notre nouveau baryton est d'un heureux présage; nous tiendrons nos lecteurs au courant de ses débuts.

Au moment où Mme Albert allait se mettre en route

pour Lyon, elle s'est donnée une entorse, qui l'oblige à garder la chambre pour quelques jours; ainsi les représentations de cette charmante comédienne se trouveront forcément ajournées; l'administration pour remplir ce vide, aurait bien voulu retenir Bouffé, mais cet artiste est obligé par ses engagements de débiter à Marseille le 8. Mad. Albert doit jouer *Diane de Chivry*, drame en cinq actes, dans lequel elle a créé un rôle important au théâtre de la Renaissance à Paris.

Quelques artistes du Gymnase lyonnais, ont donné vendredi chez Caillot un dîner à Bouffé. La réunion était peu nombreuse, mais il est certain qu'elle eût été beaucoup plus considérable si, comme cela s'est fait en d'autres occasions, pour Nourrit par exemple, ceux qui ont eu cette heureuse idée, en avaient fait part à tous leurs camarades des deux théâtres, en faisant circuler des listes de souscriptions qui auraient été promptement remplies.

La sérénade donnée à Bouffé et dont nous avons parlé dans notre dernier numéro, a été organisée et dirigée par M. Noblecourt, chef d'orchestre du Gymnase. On ne saurait mieux employer le talent qu'à fêter le talent.

Au moment où les représentations du naufrage de la Méduse vont cesser à Paris, tous les directeurs des principaux théâtres de province se disputaient les fameux décors de ce drame, pour faire représenter cet ouvrage gigantesque. Nous venons d'apprendre que le directeur de Rouen est le pre-

mier à qui ces magnifiques décors ont été concédés.

Le radeau de la Méduse fera son tour de France, mais cela ne retardera point pour nous la représentation de cette pièce. Pour ne pas frustrer le public d'un succès qui promet devoir être colossal, M. Provence, au lieu de louer les décors de l'Ambigu pour un certain nombre de représentations, les a fait copier et exécuter par les mains habiles de MM. Hippolyte Bernier et Savette.

Voici la nomenclature des tableaux qui paraîtront dans la pièce de l'Empereur, que l'on prépare au Cirque, et dans laquelle Danguin remplira le rôle de Napoléon. Savoir :

- Le Directoire,
- Toulon,
- Le divorce,
- La bataille des Pyramides,
- La machine infernale,
- Napoléon et l'Inquisition,
- La révolte de Madrid,
- La Séparation à Compiègne,
- L'incendie de Moscow,
- La bataille de Montmirail,
- Les adieux de Fontainebleau,
- Napoléon à bord du Northumberland,
- Mort de l'Empereur,
- Convoi funèbre,
- Apothéose.

Le Propriétaire Gérant, GAUDEL.

Pour paraître incessamment :

LES

BELLES FEMMES DE LYON,

Par livraisons de 16 pages, ornées d'une Lithographie ou Caricature.

On s'abonne au bureau du journal.



ANNONCES.

HOTEL GARNI

ET

Pension Bourgeoise.

GENERON,

Successeur de M. FAURE.

Tient Table d'Hôte, à 2 heures et 1/2, à 1 fr. 50, place de la Préfecture, n. 3.

MAISON

Bourgeoise et un joli jardin clos de murs, sur les bords de la Saône, à 4 lieues de Lyon.

S'adresser à M^e Missol, notaire, port St-Clair, 25 (84).

GUÉRISON

des Cors aux pieds.

Seul dépôt du topique coporistique qui attaque la racine des cors aux pieds et la fait tomber sans douleur.

Chez M. Aguezzant, rue St-Côme. (63)

AVIS.

MM. les Notaires, Avoués, Hommes d'affaires, qui voudront faire insérer des Annonces dans ce Journal, jouiront d'un quart de remise et pourront réclamer leur abonnement *gratis*.

FONDS A VENDRE

Un superbe moulinage, situé dans une location propice et d'un prix modéré.

S'adresser à M. Payan, au jeu de boules aux Brotteaux près la Rotonde. (69)

AVIS.

LE GRAND DÉPOT DE PORCELAINE,

Quai Bon-Rencontre et rue Sirène,

Est actuellement RUE MERCIÈRE, 43, pour deux mois seulement, afin de finir de liquider.

On trouvera dans ce magasin une grande quantité de services de table ordinaires pour la campagne. — Assiettes à 4 fr. la douzaine. (101).

A LOUER

de suite à Ainay

près le port,

Cinq grands magasins, 4 grandes caves voutées et plusieurs appartements propres à la fabrique ou à un entrepôt.

S'adresser à M. Delorme, place de la Fromagerie, 9.

(93)



Fabrique et dépôt d'ombrelles et de parapluies, à des prix très-modérés, grande rue Mercière, au coin de l'allée de l'Argue.

En vente chez l'éditeur, rue St-Marcel, 9.

LE VÉRITABLE ORPHELIN DU TEMPLE, Vivant en 1839.

ou

PREUVES DE L'EXISTENCE ACTUELLE

Du Fils de Louis XVI et de Marie-Antoinette, Par M. Emile Sauveur; brochure, in-8°, prix 2 fr. 25. (91)